

TAUX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (e.g., Pour six mois, Pour un an) and Price (e.g., \$1.00, \$2.00).

L'édition tri-hebdomadaire du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois.

TAUX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Six lignes, An-dessus de six lignes) and Rate (e.g., \$0.5, \$0.60).

Une remise libérale est accordée pour les annonces de long terme.

Les annonces déposées jusqu'à 10 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

Nouvelles d'Europe.

ROME.

On écrit de Rome, le 27 décembre : Le Saint-Père a pris part à toutes les cérémonies qui ont eu lieu depuis samedi.

Dans sa réponse, le Saint-Père a remercié le Sacré-Colège de son affectueux attachement et sur lequel, a-t-il dit, j'ai toujours compté.

Le lendemain, 25, le Saint-Père a reçu les corps constitués et les membres du corps diplomatique. M. Vélasquez de León a été admis pour le Mexique.

ITALIE.

On écrit de Florence, le 30 décembre : Je m'abstiens toujours de laisser ma correspondance s'égarer sur le terrain de la chronique.

en Italie, et surtout en Piémont, sous le simple nom de Rosine. La comtesse de Millefiori a succombé, il y a quatre jours, au château royal de la Mandria, à une affection cancéreuse.

Aussi la maladie de la comtesse avait fort impressionné le Roi, qui avait quitté Florence en toute hâte pour se rendre au Piémont.

Les deux fils aînés de Victor-Emmanuel, avertis de ce qui vient de se passer à Turin, et bien que leur conduite ait été durant la vie de la comtesse de Millefiori sur une réserve autrement désapprobative, se sont empressés d'aller retrouver leur père à Turin.

M. Lanza, l'ancien ministre de l'intérieur, celui dont on parle beaucoup en ce moment comme un des principaux points d'appui sur lesquels le général La Marmora compte pour organiser un ministère, est arrivé à Florence mercredi soir.

Il faut bien que cela ne soit malheureusement que trop vrai, et ces organes de la presse ministérielle commencent à être embarrassés de la tâche qu'on leur fait jouer.

D'autre part, on m'affirme que M. Lanza serait disposé à reprendre le portefeuille de l'intérieur; mais que deviendrait en ce cas ce pauvre M. Chiaves, entré dans le cabinet démissionnaire à sa dernière heure, et qui, depuis le commencement de la crise, n'a pas hésité à demeurer l'un des plus fidèles adhérents de l'ex-président du conseil?

Quoi qu'il en soit, je n'ai rien à vous dire encore, non-seulement d'officiel, mais de certain. J'apprends que M. La Marmora est enfin parvenu à reconstituer son ministère, dont il conservera la présidence avec le portefeuille des affaires étrangères.

donna et Agioletto acceptèrent les portefeuilles de la guerre et de la marine. Au reste, rien n'est définitivement arrêté qu'après le retour du Roi, qui est attendu pour ce soir.

On lit dans le Pays de Paris : Les correspondances d'Italie annoncent que les élections ne sont pas encore terminées.

1° Les brigands qui se constitueront spontanément prisonniers dans le délai de quinze jours auront la vie sauve et seront, en outre, recommandés à la clémence du Roi;

2° Les parents des brigands seront immédiatement remis en liberté et affranchis de toutes mesures de rigueur de la part de l'autorité;

FRANCE.

On écrit de Paris, le 30 décembre :

Le poste, très-important dans les circonstances présentes, d'auditeur de Rote, est confié à M. l'abbé Cotoli, ancien secrétaire de Mgr. Mariotti et aujourd'hui chanoine titulaire de l'église Notre-Dame.

Le clergé de Paris, et particulièrement le clergé attaché à l'archevêché, paraît devoir jouer un rôle assez important dans les mouvements ecclésiastiques; et l'on remarque que dans les choix épiscopaux une place de plus en plus large est accordée à l'archevêché de Paris.

On écrit de Paris, le 1er janvier :

L'opinion publique s'est très-vivement préoccupée de ce qui concerne les affaires étrangères à préemptoirement démenti les bruits que je viens de rapporter et d'autres encore tendant au même but.

Je crois savoir, en effet, que le cabinet de Washington n'a adressé ni directement ni indirectement au gouvernement français, relativement au Mexique, un langage qui ressemblerait à une menace.

Le lendemain il remit la lettre d'Albine à M^{lle} Camille Jausas, qui le reçut à merveille, le présenta à son mari, et le fit séance tenante installer dans un bureau, où pendant huit jours il devait travailler en qualité de surmunière.

Rome, mais je crois qu'il en a été sérieusement question, et il ne faudrait pas s'étonner si, d'ici à quelque temps, une parcella convention était résolue entre les deux gouvernements.

Quant à l'arrivée à Paris d'un secrétaire de notre légation aux Etats-Unis, le fait en lui-même est exact; mais ce qui ne l'est pas, c'est la portée qu'on a voulu lui attribuer.

Croyez-moi, on peut hardiment mettre les nouvelles, qu'il s'efforce d'inquiéter l'opinion publique en présentant la question mexicaine sous un aspect alarmant, au défi de produire un fait, une preuve sérieuse à l'appui de leurs assertions.

Les relations entre la France et l'Autriche deviennent de jour en jour plus intimes. Le succès de l'emprunt négocié à Paris a scellé l'union politique des deux pays.

Plusieurs journaux ont annoncé la mort du marquis de La Rochejaquelein, sénateur, et il y en a même qui lui ont consacré une notice nécrologique détaillée.

On écrit encore de Paris, le 2 janvier : Vous connaissez la réponse impériale aux compliments du corps diplomatique; elle est ce qu'on suppose: courte et pacifique.

Plusieurs journaux ont annoncé ces jours derniers que M. Berryer était très-souffrant. La nouvelle est tout à fait inexacte.

On sait qu'au testament de feu le roi Léopold étaient jointes des instructions confidentielles, cachetées et adressées à M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi défunt et exécuteur testamentaire de Sa Majesté.

Plusieurs journaux ont annoncé ces jours derniers que M. Berryer était très-souffrant. La nouvelle est tout à fait inexacte.

On sait qu'au testament de feu le roi Léopold étaient jointes des instructions confidentielles, cachetées et adressées à M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi défunt et exécuteur testamentaire de Sa Majesté.

Plusieurs journaux ont annoncé ces jours derniers que M. Berryer était très-souffrant. La nouvelle est tout à fait inexacte.

ter-moi de rétablir la vérité sur les dispositions actuelles de M. Thiers. Certains bruits le représentent comme très-découragé et comme inclinés à prendre une attitude plus effrénée. Il n'en est absolument rien.

Ainsi que je vous l'avais annoncé, le *Moniteur* a pourvu pour le 1er janvier aux deux fautes vaquant au Sénat. Tous les deux sont attribués à l'armée.

On lit dans le Monde :

La tombe de M. Bixio était à peine fermée, que la libre pensée affichait de nouveaux ses théories négatives. Cette fois, c'est une femme qui vient d'assumer la terrible responsabilité de faire de sa mort une protestation contre toute confession religieuse.

On lit dans le Memorial diplomatique :

On sait qu'au testament de feu le roi Léopold étaient jointes des instructions confidentielles, cachetées et adressées à M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi défunt et exécuteur testamentaire de Sa Majesté.

On lit dans le Memorial diplomatique :

On sait qu'au testament de feu le roi Léopold étaient jointes des instructions confidentielles, cachetées et adressées à M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi défunt et exécuteur testamentaire de Sa Majesté.

On lit dans le Memorial diplomatique :

On sait qu'au testament de feu le roi Léopold étaient jointes des instructions confidentielles, cachetées et adressées à M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi défunt et exécuteur testamentaire de Sa Majesté.

VARIETES.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE CONTRE LA JUSTICE.

Quel peut être le but d'une semblable société? Peut-être exister? Les législateurs anglais semblent avoir pris soin d'entourer ceux qui peuvent avoir besoin de recourir à la justice, de toutes sortes de garanties.

Feuilleton du Journal de Québec

DU 22 JANVIER 1866

LES CHEVALIERS DE L'ECRITOIRE.

Suite.

Un peu plus tard, Xavière, appuyée sur le bras de Gabriel, se promenait dans le petit jardin, tandis que Madame Rumisard, tenant l'enfant par la main, suivait les allées fleuries.

il comprenait trop que M^{lle} Mériadec dépendait absolument de son oncle, celui-ci ne donnerait rien à Xavière, si elle témoignait le désir de contracter une union selon son choix.

Le lendemain il remit la lettre d'Albine à M^{lle} Camille Jausas, qui le reçut à merveille, le présenta à son mari, et le fit séance tenante installer dans un bureau, où pendant huit jours il devait travailler en qualité de surmunière.

avait voulu la soumettre à une épreuve, et s'était servi de ce moyen pour tâcher de savoir si elle n'avait point quelque mystérieuse affection au cœur.

qu'elle m'aime! Ma situation affermie, ma vengeance complétée, ne sera-ce point assez pour Robert Monbergier, parti de Brest, et y a environ deux ans, pour venir se rappeler au souvenir de son ancien ami Rumisard, le banquier millionnaire?

L'œuvre ténébreuse à laquelle s'était voué Jean de Falais avançait à la façon des travaux de mine sous les villes assiégées. Il battait en brèche les choses saintes, il attaquait les questions morales, il prenait par intérêt ceux qu'il n'avait pu séduire par ses paroles.

(1) Voir le numéro du 20 janvier.

Ces observations ne détruisent cependant pas tout le mal qu'on peut dire à si juste titre de la procédure, ou plutôt de la chicane en Angleterre, et nous serions les premiers à applaudir à celui qui trouverait un moyen sûr de préserver les bonnes gens de ses griffes.

CANADA.

QUEBEC, 23 JANVIER 1866.

L'affaire de la distillerie de Matland continue d'occuper l'attention publique. Malgré les preuves les plus accablantes accumulées par le gouvernement sur la tête de M. Halliday, accusé d'avoir fraudé le revenu sur une vaste échelle, et l'allocation du juge lui-même concluant à sa culpabilité, le jury n'a pu se trouver d'accord et le département des finances est obligé de recommencer à neuf et de reproduire devant les tribunaux cette immense chaîne de preuves dont il a déjà accablé l'accusé.

En attendant, M. Halliday lui-même, sorti brèche mais non complètement vaincu de la première épreuve judiciaire, se place en spectacle devant le public en attendant la seconde, et, pour y préparer le bon vouloir de ses juges futurs, il explique le plus plausiblement possible toutes les circonstances et tous les faits qui ont provoqué de la part des officiers de l'accise la saisie de sa distillerie.

Si tout était parfaitement honorable dans la conduite de l'accusé, s'il n'y avait chez lui nulle intention de frauder fisc et de rendre impossible par là toute compétition sur le marché, pourquoi ce travail sottement pourquoi ces appartements inaperçus ? pourquoi ces issues détournées ?

M. Halliday a naturellement des partisans ; il en aura chez tous ceux qui trouveront qu'il est de leur intérêt de frauder le revenu, et ceux-ci, malheureusement, sont nombreux. Il en aura encore dans une partie de la population, et, suivant que le sens moral public sera plus ou moins émoussé, le jury, qui n'en est après tout que le reflet, sympathisera plus ou moins avec les coupables de cette espèce. Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours, du reste, des jurés sauver les criminels de la pire espèce, quelquefois parce qu'ils leur rassemblent, et dans tous les cas, parce qu'ils n'ont pas cette susceptibilité morale qui, comme l'agitateur amanté, indique fidèlement et minutieusement sur leurs consciences les différents degrés du crime et la noirceur d'âme des accusés ?

Que doit faire le gouvernement devant des actes comme ceux dont M. Halliday est accusé ? Tenir ferme contre la mauvaise volonté des jurés et laisser, à force de persévérance, les violateurs de la loi. M. Halliday, qu'il soit ou ne soit pas condamné, malgré la preuve, aura souffert assez par la complète et longue paralysie de ses affaires, par le soupçon qui planera constamment sur lui et attirera, en permanence, sur ses mouvements, l'œil vigilant des officiers de l'accise et enfin par la perte irréparable de son crédit et de son prestige comme manufacturier, qu'il est plus que probable que les distillateurs d'une valeur quelconque ne seront pas tentés de l'imiter et ne voudront pas, par un amour désordonné du lucre, s'exposer à se trouver complètement ruinés en un jour.

On lit dans la Gazette de Samedi :

- Le Journal de Québec a reçu d'Acton, T. E., un compte-rendu narratif du mouvement de la population de cette partie du pays. Notre honorable confrère accompagne cette publication de commentaires marqués au coin de sa haute raison habituelle. Nous croyons bien faire en reproduisant le tout, parce que nous partageons l'opinion du Journal, sur les périls de notre système municipal édicté et sur le présent besoin d'y mettre fin, par un moyen quelconque. Par lui comme ailleurs, malheureusement, il arrive que des hommes sans responsabilité et sans valeur morale, comme le dit notre confrère, parviennent, à force de petites intrigues, de verres de whisky, en flânant les préjugés ou par des moyens encore plus méprisables, à écoser des sièges dans nos conseils municipaux et ailleurs.

Comment veut-on, par exemple, que des hommes qui sont incapables de bien faire leurs propres affaires, puissent mener à bien celles du public ? Cependant, combien souvent ce que nous disons lui ne se fait-il pas remarquer !

Les hommes d'affaires qui sentent le désir de faire le bien, voyant cela, finissent par se dégoûter entièrement de la chose publique, de sorte que les autres ont beau jeu — aussi ces derniers parviennent-ils, à force d'audace, par se rendre entièrement maîtres de la situation ! Voilà un état de choses lamentable, déshonorant pour le présent et qui ne saurait durer longtemps sans amener un appauvrissement général, puisqu'il rend tout progrès local absolument impossible. Nous pensons qu'un des moyens à prendre, pour détruire, dans sa racine, le mal dont l'on se plaint serait, pour les honorables gens de tous les partis, de joindre leurs efforts à ceux de la presse indépendante et de faire une guerre sans merci, à tous les charlatans qui saisissent et qui grossissent dans les bas fonds de notre petit monde politique, et qui s'efforcent, par tous les moyens, d'abaisser le sens moral du peuple afin de pouvoir ensuite mieux l'exploiter.

Pensons-y bien !

On lit dans le Canada d'Outaouais du 20 :

Nous apprenons que l'honorable Commissaire des terres de la couronne, M. Campbell, vient de charger M. l'arpenteur général, Joseph Bouchette, de réviser le cadastre de toutes les seigneuries du Bas-Canada. Cette révision est maintenant une affaire décidée, et, à la prochaine session, le gouvernement devra demander un vote spécial à la législature. Si nous sommes bien informés, la division de Montarville sera la première dont les cadastres seront révisés. M. P. L. Morin est chargé de deslin des plans.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Foutygo a été placé au bureau du procureur-général du Bas-Canada.

L'hon. M. Chapais, commissaire des Travaux Publics, est parti hier avec sa famille pour aller fixer sa résidence à Outaouais.

On assure que le gouvernement français a récemment eu l'occasion de confirmer sa ferme détermination de remplir strictement la convention de Miramar et que, conséquemment, les troupes françaises ne seront rappelées du Mexique qu'à l'époque qui était fixée par un article de cette convention comme limite de l'expédition française.

On a dit que l'arrangement financier relatif au transfert à l'Italie d'une partie de la dette du Saint-Siège entrerait en vigueur dès le mois de janvier prochain, et que le gouvernement italien paierait à compter de cette époque les coupons de la rente pontificale.

Le Mémorial diplomatique, tout en ne contestant pas le transfert de la dette, prétend savoir que ce bruit est complètement erroné en ce qui concerne les coupons de janvier.

BIBLIOGRAPHIE.

Madame A. Campbell, l'auteur d'une nouvelle intitulée Inner life, a eu la délicatesse de nous adresser son nouveau livre qui a pour titre Rough and Smooth et qui n'est autre chose que l'histoire pittoresquement racontée de son propre voyage en Australie avec sa famille.

M^{me} Campbell explique elle-même, dans une courte préface, les motifs qui l'ont déterminée à rendre cette dernière œuvre publique :

C'était, dit-elle, un journal écrit pour l'instruction et l'amusement de mes propres enfants ; je pensais que c'était être égoïste que de croire qu'il pût intéresser d'autres que mes propres enfants. Mes amis, cependant, ont cru autrement, et m'ont pressé de le faire imprimer, en me disant que les enfants aiment mieux les histoires véritables que les contes et qu'ils ne se lassent jamais de lire les voyages. Puis, comme nos propres mines d'or attirent aujourd'hui l'attention à un degré considérable, des renseignements sur celles plus anciennes d'une autre colonie ne devaient pas, bien qu'ils arrivent tard, manquer de leur être acceptables.

Il y a dans toute la narration une simplicité d'expression et un tour naïf qui la rendent très agréable et qui font désirer de la lire jusqu'au bout. M^{me} Campbell décrit la rencontre de sa famille avec des Canadiens-français dans les mines de l'Australie ou son mari, M. Campbell, que nous connaissons tous, était magistrat stipendiaire, et le plaisir qu'elle éprouva en se retrouvant si loin avec des personnes de son pays.

Nous conseillons au lecteur de voir ce livre intéressant.

Nous avons reçu de M. Léger Brousseau, la livraison de janvier de l'intéressante publication Le Conseiller des Dames et des Demoiselles. Il contient :

- 1. Chronique du mois, par Mme Emma Faucher.
- 2. Récit de Montal, histoire de Quercy, par A. Jadin.
- 3. Variétés et Fantaisies. — Étude pittoresque sur les petites et grandes questions : le Phoenix, par F. Fertault.
- 4. Causerie, par Mme Julie Fertault.
- 5. La science de la ménagère, causerie sur l'économie domestique, conseils et recettes, par Mme Marie de Melley.
- 6. Amusements des soirées. — Jeux de Salon : les deux bouts de la chaise, par F. Périthis.
- 7. Sonnet dédié à Mme Julie Fertault, par une abonnée fidèle.
- 8. Revue des modes, par Mme Blanche de Séigny.
- 9. Conseils et ouvrages divers, par Mlle Clara Kaiser.
- 10. Petits travaux. — Bouchon de lampe. — Boarse à quéter. — Tapis de table au crochet tunisien. — Couvre-pied au crochet tunisien. — Japon au crochet tunisien. — Dessous de lampe sur canevas brésilien. — Sac à tabac en soie.
- 11. Explication de la planche à crochet, tricot et snipien.
- 12. Explication de la planche des Lingeries.
- 13. Explication de la planche des Patrons.
- 14. Explication de la planche des Broderies.
- 15. Logographe.
- 16. Rebus.

(Actes officiels.)

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement à la date du 20 janvier, de faire les nominations suivantes, savoir :

William Henry Bréhaud, Magistrat de la ville des districts de Montréal, Beauharrois, Iberville, Bedford, St. Hyacinthe et St. François.

L'honorable Thomas Ryan, Alexandre Maurice Dalisle et George Stepan, échevins de la cité de Montréal, Commissaires du Hâvre pour la cité de Montréal.

[Ancienne Commission à être révoquée.] Léger Brousseau et Simon Peters, de la cité de Québec, et François Xavier Myrand, M. D., et Antoine Damass Hamelin, de la paroisse de Deschambault, échevins, Juges de Paix pour le district de Québec.

M. Jérémie Morrier, George Henry Mount, Charles Gauthier, Charles Ledoux, Henry Godfrey, Eusèbe B. noit et Joseph Normand, père, conseillers municipaux pour la paroisse de Saint-André d'Acton, dans laquelle il n'y a pas eu d'élection.

M. David Mailhot, Félix Mailhot, Pierre Fournier, Luc Beauchêne, Casimir Poirrier et Casimir Baril, commissaires pour la division sommaire des Petites Causes, dans et pour la paroisse de Saint-Edouard de Gentilly, dans le comté de Nicolet, dans le district des Trois-Rivières.

[Ancienne commission datée 3 septembre 1861, révoquée.] François Xavier Dufour, de l'île aux Coues, échevin, est nommé Juge de Paix, dans et pour le district de Saguenay.

L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE.

Il circule en ce moment à St. Hyacinthe, certains rumeurs, qui, sans repos, sur aucune donnée officielle, n'en sont pas moins vraies, et méritent une prompte et sérieuse considération, parce qu'il s'agit d'une question de haut intérêt, surtout spirituel, mais aussi temporel.

Tout le monde sait les revers qu'a subis le siège épiscopal de la cité de Saint-Hyacinthe depuis son établissement. Tout le monde sait aussi dans quelles difficultés financières il se

trouve aujourd'hui, par suite de ces tribulations, et de ce peu de revenu — revenu si minime que vraiment, il fallait une confiance apostolique en la Providence, pour avoir osé espérer sortir de ces embarras, sans en appeler plus tôt à des moyens, moins sûrs sans doute aux yeux de la religion que cette confiance en Dieu, mais plus prompts et plus expéditifs aux yeux des humains.

Mais un tel état de choses ne peut toujours subsister ; dans l'intérêt même de la ville, et pour la dignité du corps ecclésiastique, le mode d'administration doit changer.

Voici donc de quoi il s'agit. Le futur évêque de Saint-Hyacinthe, quel qu'il puisse être, serait fortement conseillé, par qui de droit, d'abandonner la ville, pour se retirer dans une paroisse qui pourrait le faire subsister, lui et ses prêtres, et dont les revenus annuels lui permettraient, tôt ou tard, de faire face à la dette très-élevée du siège épiscopal.

L'évêque de l'Évêché de ce diocèse, de Saint-Hyacinthe ! l'émission d'une telle idée suffit pour émouvoir les esprits, et à bon droit. Car par le départ de Sa Grandeur de Saint-Hyacinthe, sans compter le spirituel, les transactions commerciales de la cité diminue d'au moins £10,000, sur lequel montant, on peut compter 4 à 5 mille livres de profit.

Mais alors, nous n'aurons pas le droit de nous récrier contre cet état de choses, car nous l'aurons voulu. Il est en effet impossible que Sa Grandeur en agisse autrement. Tout le monde en conviendra, si l'on considère que les revenus de l'Évêché, consistant en rentes de bancs, en contributions des prêtres, dont une grande partie, missionnaires dans nos townships, ont plus besoin de recevoir que de donner, en dons et en aîmes que donnent quelques citoyens de la paroisse annexée à la ville ; si l'on considère, disons-nous, que ces revenus suffisent à peine pour payer les intérêts de la dette.

Le revenu de leurs messes de chaque jour est en grande partie converti en aumônes faites aux pauvres qui se pressent dans le vestibule de l'Évêché depuis 6 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Pas un de ces pauvres ne reçoit moins qu'un pain chaque jour.

Depuis 10 ans que l'Évêché de St. Hyacinthe est dirigé, la ville ne lui a donné que £122 ! Personne ne nous en fait reproche ; mais devons-nous attendre, pour venir au secours de notre évêque, que le mal soit incurable ? Non, non, crie-t-on unanimement. A l'œuvre donc ! Créons à l'Évêché un revenu annuel certain.

Par quels moyens ? Voici ce que nous suggérons, à la suite de plusieurs citoyens notables de la ville.

Que la corporation s'empare de la question, et qu'elle impose des taxes sur tous les propriétaires catholiques de la cité. Il n'y a personne sans aucun doute, qui ne serait heureux de concourir pour quelque chose au soutien de l'Évêché.

Le système de taxation est préférable, croyons-nous, à celui des contributions volontaires, parcequ'il est plus certain, moins gênant pour ceux qui reçoivent, et que ce revenu viendra tous les ans, à époque fixe ; ce qui donne plus de latitude à ceux qui comptent sur un tel revenu, pour opérer leurs transactions.

D'ailleurs, ce système de taxes n'empêchera personne de donner libre cours à sa générosité. Nous prions donc le conseil de prendre ses suggestions en considération à sa première séance. Car le plus tôt on s'en occupera, le plus les intérêts des citoyens y gagneront.

— Courrier de Saint-Hyacinthe.

CHÊMIAS A BARRIÈRES.

M. le rédacteur, En prenant la plume aujourd'hui, pour vous offrir quelques nouvelles remarques sur la question des chemins à barrières, nous avons vu la remarque nous obéir ; nous en venons à la remarque, il n'y a que peu de jours, dans votre journal ! Ce qui nous amène, parmi nous d'est l'esprit public, c'est le sentiment du droit du citoyen envers le public. En effet, parmi le petit nombre de ceux qui consentent à faire le sacrifice de leurs loisirs, pour l'avantage et le bien-être de leurs concitoyens, n'est-ce pas ordinairement à la condition que leur vanité sera gratifiée par le tribut de louange et d'approbation qui leur semble non-seulement obligés mais encore nécessaire aux sacrifices qu'ils ont bien voulu s'imposer pour le public. Ceux qui ne nous pas comme eux à la dessus sont ou bien de leur dignité.

Surtout, personne ne veut souffrir la contradiction, c'est un dissolvant auquel ne résiste aucune affaire publique, c'est au point que ceux qui veulent les faire manquer, l'emploient comme un moyen sûr de parvenir à leur but en faisant succéder l'un ou l'autre au-dessus de lui n'y avait que de zèle. Mais, s'il faut sacrifier son repos jusqu'à s'engager dans une discussion comme celle qui s'éleva maintenant dans cette question, qui ne peut manquer d'amener son contingent de désagrément, alors on ne peut plus s'expliquer l'obstination de celui qui consent à y prendre part, et on commence à soupçonner un intérêt particulier latent qui est le mobile de toute cette activité. Mais l'intérêt particulier n'est justement à lui que nous faisons la guerre. Nous voulons qu'on l'écarte et qu'on ne fasse attention qu'à celui du plus grand nombre. Notre appréhension, est que le gouvernement ne cède à l'obésion d'une cotéte.

Les mieux disposés en notre faveur nous abordent avec des paroles comme celles-ci. D'où vient donc votre persistance ? Si le gouvernement veut faire l'essai de nouveaux commissaires, laissez le donc faire et moquez-vous de lui. Canadière, 22 janvier, 1866.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

(Par voie télégraphique.) New-York, 20 janvier. — Le sénat fédéral s'est réuni ce matin. Le président Roberts a approuvé la résolution convoquant un congrès de la confraternité, à Pittsburg, pour le 19 février.

New-York, 21 janvier. — D'après un rumeur, le steamer qui a été armé, il y a quelque temps, a pris la mer et est allé comme corsaire pour fondre sur le commerce espagnol. On dit aussi que trois canonnières se construisent encore pour le gouvernement du Chili.

La goëlette Hattie Martin, de Philadelphie, a fait naufrage à Hatteras Inlet, le 7. Le capitaine Smith et un cuisinier négro ont été gelés à mort. Deux autres ont été sauvés, mais horriblement gelés après avoir demeuré 5 jours sur l'épave. Pendant 24 heures, ils se sont nourris de la chair du négro.

New-Orléans, 21 janvier. — Des nouvelles de Brownville, du 15 janvier, donnent un rapport impartial et correct de la prise de Bagdad. Une force de 123, la plupart hommes de couleur, appartenant au 119^e de l'infanterie des États-Unis, sous le commandement du col. Reed, ont traversé la Rio Grande, à Clarksville, et se sont divisés en trois détachements. A quatre heures du matin, le premier détachement entra à Bagdad, l'y surprit et y fit 400 prisonniers et prit quatre pièces d'artillerie.

Le second détachement s'avança jusqu'à ferry où il y avait une garde de dix hommes.

L'officier commandant ce poste a fait bravement son devoir. Il a été tué et les autres se sont rendus.

Le troisième détachement s'est avancé jusqu'aux quartiers du colonel Rice, commandant de poste à Bagdad, et l'a fait prisonnier avec tous ses hommes. Il a ensuite essayé de s'emparer de la canonnière Antonio.

Le matin du 6, une frégate française s'est présentée pour tirer sur la place. Plusieurs coups de feu ont été échangés, mais ils n'ont produit qu'une panique parmi les citoyens de Bagdad qui ont traversé du côté américain de la Rio Grande.

Un détachement de 200 hommes a été en voyé pour protéger les citoyens américains de Bagdad. Ce détachement est resté là jusque dans la soirée du 7, et il a reçu ordre de se retirer dans le cas d'une attaque par les troupes impériales.

Le général Méjia a commencé à élever des ouvrages en terre armés de canons, entre Matanzas et la rivière commandant Brownville.

Bagdad a été presque désertée et les envahisseurs se sont livrés au pillage le plus effréné.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.) Les dernières nouvelles d'Europe apportées par l'Asia, arrivé à Halifax samedi, vont jusqu'au 7 janvier.

Mazzini est dangereusement malade à Londres.

Le Times de Londres, en parlant de l'aspect général des affaires européennes, exprime la confiance que la perspective d'une longue paix aura quelque effet sur l'administration militaire des puissances européennes, et que les fardeaux qui pèsent si lourdement partout seront quelque peu allégés.

La maladie du bétail augmentait toujours en Angleterre.

Deux féniens ont été arrêtés à Londres. On a trouvé des armes sur eux.

L'Army and Navy Gazette dit que tous les bataillons de l'armée du Royaume Uni allaient être diminués de 12 à 10 compagnies.

Les rapports hebdomadaires de la Banque de France accusent une diminution de 25 millions de francs dans l'argent en main.

Les négociations d'un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Autriche ont été interrompues le 4.

Des nouvelles des Indes mandaient que l'on appréhendait la famine dans le Bengale.

Une convention entre l'Angleterre et la Turquie, concernant un télégraphe jusqu'aux Indes par terre, a été signée à Constantinople et envoyée en Angleterre pour être ratifiée.

Les ports de Osaka et Riago, dans le Japon, devaient être ouverts le 1er janvier.

Le service anniversaire de Dile Rosalie Rivieron aura lieu vendredi, à huit heures, à Notre-Dame de Lévis. Les parents et amis sont priés d'y assister.

FAITS DIVERS.

La pluie de samedi a rendu les rues et les trottoirs très glissants et peu sûrs pour les piétons qui sont tenus de veiller attentivement à leurs pieds pour ne pas faire de lourdes chutes.

Le tonnerre s'est fait entendre samedi matin à Outaouais.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des volants ont fait une visite dans une grande bâtisse en voie de construction en ce moment près de la barrière Saint-Jules, vis-à-vis la côte à Sauvageau. Il paraît qu'ils ont fait si bien que lundi matin, les ouvriers n'ont pu retrouver leurs outils et ont été forcés de suspendre leur travail. Tout avait disparu.

Dans la nuit de dimanche, un vol considérable a été commis dans un magasin d'épicerie, rue de la Couronne, Saint-Roch. Le propriétaire avait eu l'imprudence de laisser de l'argent dans le magasin et les voleurs, en hommes expérimentés, ont respecté les articles trop lourds et qui auraient pu les trahir. Ils ont emporté une somme d'environ \$300 en argent dur et en billets.

Hier après midi, un cheval laissé à lui-même, en dépit des règlements, a pris le mors aux dents et a descendu le côté Saint-Genève avec une si grande rapidité qu'il est allé au bas du côté il n'a pu tourner et est tombé en bas du cap en arrière de la maison occupée par Mad. Vve. Allard. Chose étrange, l'animal n'a pas été tué.

Ludger N. Voyer, échevin, est nommé capitaine du 9^e bataillon des Voltigeurs de Québec, en remplacement de J. B. Alain, décedé.

Les « Amateurs Canadiens », ont joué hier au soir, à la Salle de Musique, en présence d'un auditoire nombreux.

Il est noté, ainsi que nos lecteurs le savent déjà par l'écrite, *Horridan Barberousse*, Mélo-drame en 3 actes, et une comédie en 2 actes intitulée : *Une partie de Campagne*.

Le rôle de *Horridan*, (par M. Paul Dumas), et de *Rosette*, (par M. Châteaufort) ont été remplis avec beaucoup de succès, et celui de *Stephano*, rôle ingrat, et peu fait pour rencontrer la faveur du public, a été aussi bien rempli.

Les rôles de femmes toujours si difficiles à remplir par des hommes ont été cependant rendus avec une expression et un naturel qui, sauf la voix, étaient bien propres à faire illusion.

Peu après 11 heures la première pièce finissait.

Nous n'avons pu voir la seconde.

La musique de l'Artillerie Royale jouait des airs nationaux dans les entrées.

A une séance du conseil municipal de la paroisse de Québec, venant d'arriver, R. S. Cassels, échevin, a été réélu maire de cette municipalité.

Le 8 du présent mois, Henri Noël, échevin, et MM. Frs. Brouin, Samuel Fortier, Frs. X. Gagnon, Jean B. Frs. Leuchance et Joseph Leuchance, ont été élus conseillers pour la municipalité de Saint-Jean, Île-d'Orléans.

Et à une session du conseil municipal, tenue le 17, Henri Noël, échevin, fut nommé, à l'unanimité, maire de la dite municipalité.

Les journaux anglais rapportent que Mme Stephens, la femme du chef des féniens irlandais, a envoyé un superbe gâteau du Noël aux prisonniers politiques qui sont encore dans les prisons de Dublin.

Mercredi dernier, 17 du courant, un incendie dont on ignore l'origine réduisit en cendres la belle propriété de M. Louis Richard, marchand de Stanfield. Le feu avait pris naissance à l'extrémité d'un hangar et la pompe qui était en mauvais état ne put empêcher le feu de se communiquer au magasin et à la demeure de M. Richard. Cependant elle retarda beaucoup les progrès de l'incendie et permit de sauver la plus grande partie des marchandises et du ménage. On estime le montant des pertes, consistant en grains, épicerie, marchandises sèches et bâties, à environ \$8,000. Par malheur, la police d'assurance de M. Richard était expirée depuis quelques jours et n'avait pas été renouvelée. Cependant M. Richard est en état de

supporter ces pertes sans même que son commerce en souffre sensiblement. — Courrier du Canada.

Le Weekly Times nous apprend que le fait qu'en Russie et dans quelques parties de l'Angleterre, un nombre considérable de bateaux attaqués de la peste se rétablissent, a engagé, sir J. Beauchamp, le vice-président de l'association de Norfolk, concernant la maladie du bétail, à suggérer l'exécution, à un jour nommé, dans toute la Grande Bretagne, de tous les animaux atteints de la maladie :

« Ce plan, dit le Times, est d'une grande simplicité, mais il y a une difficulté à noter. C'est que, comme la maladie met plusieurs jours à se développer, il pourrait être embarrassant quelquefois de désigner les animaux qui devraient être éparés. Cependant le courage en masse suggéré par sir J. Beauchamp, n'est rien en comparaison de la proposition faite par M. Ernos, aux Commissaires, d'extirper la peste en tuant tous les bœufs des Steppes de Russie. « Vous pensez, demanda lord Cranborne à un sénateur, que les bœufs de Russie valaient toujours être déjoués ? » — « Oui, » répondit M. Ernos, ajoutant qu'il y a de 3,000,000 à 10,000,000 de bêtes à cornes dans les steppes. »

Sir J. Beauchamp propose, si son plan est adopté, que le gouvernement paie librement pour chaque animal tué ainsi, et il prétend que, par ce moyen, la maladie serait efficacement exterminée. »

POULAIT. — Une partie de boxe pour une prime de \$500 a eu lieu le 16, à Port Jervis (New York) entre deux athlètes émérites, James Kerrigan et Thomas Phelan. Les amateurs de cet exercice bestial étaient partis par le chemin de fer de l'Érie lundi après midi, et s'étaient abattus sur les hôtels des environs de l'endroit resté où avait eu lieu, l'été dernier, un combat resté célèbre dans les fastes du sport entre Dunn et Davis. Ce jour-là et le lendemain matin, il faisait un temps affreux. La neige tombait à gros flocons et couvrait le sol d'un épais tapis. La police était sur ses gardes, et avait arrêté Phelan, l'un des champions. Cependant, il était parvenu à s'échapper ; il avait dû faire quatre à cinq milles à pied le long de la Delaware, qu'il avait traversés dans une embarcation et enfin il avait gagné, en voiture le lieu du rendez-vous.

Cette mésaventure n'était pas faite pour préparer Phelan au combat. En outre, il avait de plus vingt jours un gros rhume et la fièvre. Kerrigan, au contraire, était en parfait état et semblait d'ailleurs, par son développement musculaire, bien supérieur de tous points à son adversaire.

A deux heures et demie, tous les préparatifs étant achevés, les combattants et leurs seconds ont échangé les poignées de main d'usage, et se hostilités ont commencées.

Phelan avait la grâce et la désinvolture d'un artiste. Kerrigan, bâti en Hercule, mais moins élégant, représentait assez bien un bouledogue aux prises avec un lévrier. L'avantage était trop évident pour que le résultat fût longtemps douteux. A chaque passe, Phelan, terriblement alerte, mais dont les coups redoublés ne faisaient guère plus d'effet que sur un mur, mordait la poitrine ou l'impression puissante de son adversaire. Enfin, après dix-huit reprises qui avaient duré vingt-neuf minutes, le second de Phelan a jeté l'éponge, jugeant inutile de prolonger le combat.

Un petit accident a marqué la journée. Une voiture de saltimbanques, qui portait une douzaine de sportsmen et presque autant de journalistes, a versé dans la neige, et les voyageurs sont restés empêtrés pendant quelque temps les uns sur les autres jusqu'à ce que l'on vint les dégager. Tant mieux que blessés, il n'y a personne de mort. — Courrier des États-Unis.

CHATS SAUVAGES. — Cette espèce de quadrupède que l'on appelle chats sauvages se montre en nombre extraordinaire en ce moment dans le Haut-Canada, nous dit l'Advertiser de Guelph. On signale beaucoup de déprédations commises en différents endroits du comté de Guelph par ces animaux nuisibles, et la perte pendant les quelques derniers mois s'éleva à des centaines de piastres. Le 26 décembre dernier, M. Geo. McKelg, du township de Erin, tua un chat sauvage, ce qui fait les troisième depuis le 6 du même mois. Cet homme s'est vu enlevé presque toutes ses volailles. M. John McMillan, du même township, a tué, avec son chien, un chat de grande taille, vers le même temps.

MOYEN EXPÉDIENT D'ENGRAISSER LES VOLAILLES. — Voici ce que nous lisons dans le Irish Farmer's Gazette : « En fermes dans un lieu modérément chaud, sombre, tranquille, bien aéré, observez la plus stricte propreté, donnez leur des pommes de terres bouillies ou fumées, mêlées avec de l'avoine détrempée ou du gruau, versez du lait doux en y ajoutant un peu de sable fin, le tout donné un peu chaud. Si les volailles sont en bonne santé, elles seront grasses suffisamment au bout de quinze jours. On peut aussi leur donner 3 fois, des pois ou de l'orge mêlés avec des pommes de terre. »

LA MALADIE DU BÉTAIL EN RUSSIE. — L'ambassadeur américain près le gouvernement de Russie, a écrit récemment de St.-Petersbourg que la maladie du bétail en Russie sévissait d'une manière épouvantable. Les gros bétail meurt par centaines et les moutons par milliers. On ne fait rien pour détourner le fléau, parce que les villageois superstitieux croient que ce serait un péché.

Le Canal de Suez.

Djemil Pacha, aide de camp du sultan Abdul Aziz, est parti pour l'Égypte porter d'un firman relatif au canal de Suez.

Il serait temps que les tergiversations de la Porte-Ottomane, touchant cette question égyptienne priant une fin et qu'on en terminât une fois pour toutes avec une opposition transacrice qui ne se produit que pour contrecarrer l'influence française.

Le dernier numéro de l'Estime de Suez publie un télégramme du Caire annonçant qu'un steamer allant quatre mètres est entré directement, venant de la mer, dans le bassin intérieur de Port-Saïd. Ce navire est mouillé devant le magasin des transports.

Four bien faire apprécier ce nouveau progrès, ce journal donne une courte explication des localités, de laquelle il résulte qu'une double jetée formant l'avant-port doit s'avancer dans la rade ; c'est-à-dire au mer, jusqu'à une distance de 3,500 mètres pour l'une, de 1,800 mètres pour l'autre, afin de rencontrer les profondeurs de 8 à 10 mètres nécessaires au passage des navires de commerce de toutes grandeurs. A cet avant-port se relie à travers le cordon littoral un vaste bassin de 400 mètres de large formant le port intérieur, tête du canal proprement dit.

C'est dans ce bassin intérieur que l'avancement du dragage vient de permettre au bateau à vapeur dont nous parlons, de pénétrer et de jeter l'ancre. Par conséquent, un navire ouïnt 4 mètres peut dès aujourd'hui aborder dans l'intérieur du port de la ville, ce qui signifie que de la rade au bassin un chenal de la même profondeur existe pour la navigation.

D'après les devis primitifs, l'entrée du canal en mer sur la Méditerranée devait se composer de deux jetées parallèles à une distance de 400 mètres l'une de l'autre. Les développements des à présent acquis de la navigation, les perspectives de l'avenir et diverses considérations nautiques donnaient à penser que cet espace ne suffirait pas aux besoins du trafic et à l'affluence des navires. Des projets nouveaux avaient été présentés à l'administration. Ils ont été examinés par une commission, formée par le gouvernement français, ou tout au moins avec son agrément, ainsi composée :

Président : M. l'amiral Rigault de Genouilly.

Membres : MM. le vice-amiral Julien de la Gravière, aide-de-camp de l'empereur ; le vice-amiral Jaurès ; Lambeau, inspecteur général, secrétaire du conseil général des ponts et chaussées ; Conrad, inspecteur général du Waterstaat des Pays Bas ; Pascal, ingénieur en chef des ports de Marseille ; Chevalier, ingénieur en chef, professeur à l'École des ponts et chaussées ; Hanet-Cléry, ingénieur des mines.

Cette commission, après un débat approfondi, a résolu que les modifications suivantes seraient faites au projet antérieur. Le bas

QUÉBEC, 29 janvier 1866.

Nous publions ailleurs, dans nos colonnes, une lettre qui nous est adressée par un des « porceurs de bons » des chemins à barrières de Québec.

Samedi, nous avons admis une communication favorable aux membres de la commission. Comme il s'agit d'une question d'un grand intérêt public, nous avons cru devoir permettre la libre discussion ; mais, malgré notre respect pour les personnes, nous ne pouvons nous empêcher de croire que le gouvernement doit enfin écouter d'une manière ou d'une autre la plainte des porteurs de bons.

Jusqu'ici le public ne paraît pas avoir eu à se plaindre et si, par le nouveau changement, il ne souffre pas davantage que par l'état de chose actuel, il n'aura rien à dire. Le gouvernement qui a fait ou laissé faire la législation, contre laquelle protestent les possesseurs de bons, est obligé d'écouter ceux-ci dans la mesure de ce qui est possible et jusqu'à la limite au-delà de laquelle il y aurait souffrance et injustice pour le public.

Pour nous, qui avons des amis, dans les deux camps, nous n'avons qu'un devoir à remplir, celui de ne voir dans ou à travers ce débat que l'intérêt public et la justice.

Le Pape, en recevant, le 1^{er} de l'an, les félicitations des officiers français, présentés par le général Montebello, a exprimé sa paternelle bienveillance et sa gratitude pour l'armée française, à Rome, en disant que cette année surtout, il doit s'exprimer ainsi, puisque c'est peut-être la dernière année où il la bénit encore.

La Gazette, de Montréal, croit savoir que le gouvernement a accepté la démission du président de la Commission du Hâvre de Montréal, l'hon. John Young, qui lui avait été offerte depuis l'été dernier. Ce journal ajoute que cette démission a fait sentir la convenance de réorganiser la Commission, et, pour les intérêts des trois divisions de la ville soient représentées, l'hon. Thos. Ryan, M. A. Desjais et George Stephen, vont être nommés Commissaires du Hâvre. Le premier représentera Montréal-Ouest, le second, Montréal-Est, et le troisième, Montréal-Centre.

Selon un télégramme d'Outaouais, daté du 19, il y avait rumeur que l'hon. M. Brown avait vendu le Globe. Des spéculateurs américains en seraient les acheteurs.

Le Weekly Times de Londres, du 7 janvier, nous apprend qu'une tentative d'assassinat a été commise, le 3, sur le Lord-lieutenant d'Irlande et sa femme. Les soupçons planent sur les feniens. Lord et lady Wodehouse se rendaient à Carrick-on-Shannon en chemin de fer, lorsqu'un pistolet a été tiré sur eux.

On écrit de Londres à la date du 4 janvier : « On est très curieux, à Londres, de savoir à qui lord Russell donnera le poste de première dame d'honneur de la Reine, vacant par la démission de la duchesse de Wellington. Ce poste est tellement important que, dans le temps, sir Robert Peel donna sa démission de premier ministre, parce que la Reine ne voulait pas accepter la première dame d'honneur qu'il lui avait proposée. Le comte Russell sera un peu embarrassé en cette occasion ; la première dame d'honneur devrait être duchesse, et presque tous les ducs whigs sont ou venus ou garçons, tels que les ducs de Devonshire, de Norfolk, de Portland, de Leinster, de St-Albans et de Bedford. Il n'y a donc que les ducs de Sutherland, Somerset, d'Argyll, de Cleveland et de Sutherland. Mais le comte Russell a déjà montré tant de faveur aux Tories et aux radicaux, et si peu aux whigs, que ceux-ci commencent à murmurer. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

On est très curieux, à Londres, de savoir à qui lord Russell donnera le poste de première dame d'honneur de la Reine, vacant par la démission de la duchesse de Wellington. Ce poste est tellement important que, dans le temps, sir Robert Peel donna sa démission de premier ministre, parce que la Reine ne voulait pas accepter la première dame d'honneur qu'il lui avait proposée.

Le comte Russell sera un peu embarrassé en cette occasion ; la première dame d'honneur devrait être duchesse, et presque tous les ducs whigs sont ou venus ou garçons, tels que les ducs de Devonshire, de Norfolk, de Portland, de Leinster, de St-Albans et de Bedford.

Il n'y a donc que les ducs de Sutherland, Somerset, d'Argyll, de Cleveland et de Sutherland. Mais le comte Russell a déjà montré tant de faveur aux Tories et aux radicaux, et si peu aux whigs, que ceux-ci commencent à murmurer. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

On est très curieux, à Londres, de savoir à qui lord Russell donnera le poste de première dame d'honneur de la Reine, vacant par la démission de la duchesse de Wellington. Ce poste est tellement important que, dans le temps, sir Robert Peel donna sa démission de premier ministre, parce que la Reine ne voulait pas accepter la première dame d'honneur qu'il lui avait proposée.

Le comte Russell sera un peu embarrassé en cette occasion ; la première dame d'honneur devrait être duchesse, et presque tous les ducs whigs sont ou venus ou garçons, tels que les ducs de Devonshire, de Norfolk, de Portland, de Leinster, de St-Albans et de Bedford.

Il n'y a donc que les ducs de Sutherland, Somerset, d'Argyll, de Cleveland et de Sutherland. Mais le comte Russell a déjà montré tant de faveur aux Tories et aux radicaux, et si peu aux whigs, que ceux-ci commencent à murmurer. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

On est très curieux, à Londres, de savoir à qui lord Russell donnera le poste de première dame d'honneur de la Reine, vacant par la démission de la duchesse de Wellington. Ce poste est tellement important que, dans le temps, sir Robert Peel donna sa démission de premier ministre, parce que la Reine ne voulait pas accepter la première dame d'honneur qu'il lui avait proposée.

Le comte Russell sera un peu embarrassé en cette occasion ; la première dame d'honneur devrait être duchesse, et presque tous les ducs whigs sont ou venus ou garçons, tels que les ducs de Devonshire, de Norfolk, de Portland, de Leinster, de St-Albans et de Bedford.

Il n'y a donc que les ducs de Sutherland, Somerset, d'Argyll, de Cleveland et de Sutherland. Mais le comte Russell a déjà montré tant de faveur aux Tories et aux radicaux, et si peu aux whigs, que ceux-ci commencent à murmurer. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

On est très curieux, à Londres, de savoir à qui lord Russell donnera le poste de première dame d'honneur de la Reine, vacant par la démission de la duchesse de Wellington. Ce poste est tellement important que, dans le temps, sir Robert Peel donna sa démission de premier ministre, parce que la Reine ne voulait pas accepter la première dame d'honneur qu'il lui avait proposée.

Le comte Russell sera un peu embarrassé en cette occasion ; la première dame d'honneur devrait être duchesse, et presque tous les ducs whigs sont ou venus ou garçons, tels que les ducs de Devonshire, de Norfolk, de Portland, de Leinster, de St-Albans et de Bedford.

Il n'y a donc que les ducs de Sutherland, Somerset, d'Argyll, de Cleveland et de Sutherland. Mais le comte Russell a déjà montré tant de faveur aux Tories et aux radicaux, et si peu aux whigs, que ceux-ci commencent à murmurer. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette affaire.

erdoisiers souffrent et orient ! Il y en avait d'autres encore que les Commissaires qui, par leurs rapports d'affaires avec eux, obtenaient des chemins coûteux lorsque les finances de la commission étaient délabrées.

Comment se fait-il encore que le secrétaire de la Commission ne soit jamais, ou presque jamais, sur son bureau ? Est-il vrai également qu'on a augmenté le salaire du secrétaire et des sous-employés en face des déficits que votre correspondant constate lui-même ?

Votre correspondant a l'air de mettre sur le compte de la Commission l'accroissement progressif du revenu des chemins ; c'est comme s'il disait que c'est la Commission qui, par sa bonne administration, fait croître, à Québec, la population et le commerce.

Dans tous les cas nous croyons nous, qui avons tout à perdre dans la question, que la chose peut être mieux administrée que par la commission actuelle, et, puisque la législation et le gouvernement ne veulent pas en indiquer le mode, qu'ils ont eux-mêmes écrit, il est au moins équitable qu'on nous permette d'aller nous-mêmes au fond des choses, afin d'y voir s'il n'y aurait pas un remède au mal qui persiste dans nous nous plaignons. Qui peut objecter à cela. Vous intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ? Les intéressés seuls à rester dans la commission ?

tout à un caractère qui n'est pas encore bien déterminé, et qui amènera nécessairement des débats fort vifs et d'abord un peu confus. Parmi les nouveaux représentants il y en a plusieurs qui ne sont pas habitués à la vie parlementaire, et on peut d'un qui brûle de se faire connaître ; tous voudront par leur conduite assurer leur réélection, et se sentant surveillés par les électeurs, apporteront peut-être, dans l'accomplissement de leur mission, plus de zèle que de jugement. Les conservateurs, de leur côté, croient que l'occasion de saisir le pouvoir est proche, et on peut être certain qu'ils n'ont pas l'intention de se retirer. Plus le moment de la réunion approche, plus on s'émotionne des difficultés, et on se demande si lord Russell a bien fait tout ce qu'il fallait pour trouver dans la Chambre un terrain et un appui solides. On voudrait lui voir donner plus de preuves d'activité et de résolution.

On sait combien la querelle du Chili avec l'Espagne est préjudiciable aux intérêts de l'industrie des cuivres en Angleterre. M. Bright vient d'adresser au président de l'association des maîtres de cette industrie, la lettre suivante : « Lord Cardenon est impatient, je crois, de mettre fin aux affaires du Chili. Les gouvernements anglais et français ont proposé leur bons offices. L'offre a été accueillie à Madrid avec un esprit de conciliation. Les termes de l'arrangement sont honorables pour les deux parties et ont été acceptés à Madrid sans hésitation. Le projet a été envoyé au Chili par la dernière maille, et s'il est reçu là d'une façon convenable, la querelle est finie. J'espère donc que la malaise dont souffre votre industrie va bientôt disparaître. On a répondu, je crois, officiellement à votre mémoire, mais j'ai pensé que vous seriez bien aise de savoir ce que m'a dit lord Cardenon. »

M. M. B. et Waring frères ont reçu des mains de sir Morton Peto, leur représentant, la confirmation par l'empereur de Russie de la concession d'un chemin de fer de Witebsk à Orel. Ce chemin qui parcourra une distance de 500 milles anglais, 800 kilomètres environ, sera la prolongation de celui de Rigà à Dunabourg et Witebsk. L'entreprise de MM. Peto et Cie ne se présentera pas sur le marché financier anglais pour réaliser son capital. Ce capital de 150 millions et demi environ, avec intérêt à 5 pour cent, garanti par le gouvernement, est déjà souscrit par une société de banquiers allemands formée par MM. Fubling et Gosenchen, et Biehoffheim et Goldschmidt. Outre que le capital est garanti par le gouvernement russe, la ligne elle-même formera, dit-on, le meilleur chemin de l'empire, au point de vue commercial, puisqu'il établira une chaîne directe de communication de la Baltique au Volga, en passant par le centre de la Russie.

Tous les journaux autrichiens expriment le désir que l'alliance entre l'Autriche et la France soit réalisée, mais ils doutent que ce fait heureux soit prochain. Le Pesti Naplo, l'organe de M. Deak, déclare que la France ne conclura pas d'alliance avec l'Autriche, à moins que celle-ci n'ait réglé son organisation intérieure et changé sa politique italienne.

Une dépêche de Hermanstadt nous apprend qu'un décret du gouvernement impérial a été lu dans la séance d'hier, annonçant que les membres de la Transylvanie seront bientôt convoqués pour se rendre à la Diète de Pesth.

La Correspondance, de Madrid, de ce matin, dit : « Le gouvernement s'est distingué les projets révolutionnaires de ceux qui prennent la longanimité pour de la faiblesse et il a la certitude de triompher de toutes les menées de parti. »

Mazzini se porte candidat à la députation de Naples où une élection supplémentaire doit avoir lieu. On ne croit pas qu'il soit nommé.

La dépêche par laquelle le comte de Castro, l'ancien ministre de François II de Naples à la cour de Munich, proteste contre la reconnaissance de l'Italie, vient d'être publiée à Vienne. Le représentant de l'ex-roi dit dans cette dépêche que la Bavière peut s'attendre à un sort pareil à celui qu'a éprouvé le royaume de Naples, si elle méprise et la droite des plus faibles.

Un rapport officiel vient d'être publié à Constantinople sur les Circassiens en Turquie. Ce rapport est adressé au Sultan par Osman-Pacha, commissaire de la colonisation. Osman-Pacha a terminé son œuvre et a été nommé membre du grand conseil, tandis que la direction des affaires circassiennes est transférée au ministre de la police. A peu près 300,000 Circassiens, émigrés récemment du Daghestan, ont été établis en Turquie. Il en reste encore à peu près 70,000 de l'autre côté du Caucase ; mais ils sont entourés de villages colonisés par des Russes et ne pourront plus tenter de se soulever contre la Russie.

Le comte de Gantilly, a obtenu un certificat de 2ème classe à l'école militaire de Québec, à l'issue d'un excellent examen, subi devant le colonel Alexander Russell.

M. Cyrille Drouin a aussi obtenu dernièrement, à l'école militaire de Québec, un certificat de 2ème classe.

À une séance du Conseil Municipal de la paroisse de Saint-Columban de Silery, qui a eu lieu samedi dernier, et à laquelle étaient présents MM. Gilmour, Roche, Boque et Poitras, John Roche, échevin, a été élu unaniment maire de la dite paroisse. La démission de Henry Lemurier, échevin, a été acceptée et le Colonel Rhodes a été nommé à sa place.

Pendant l'année 1865, la police de cette ville a arrêté, pour diverses offenses, 2132 hommes et 1185 femmes, dont 995 hommes et 502 femmes ont été mis en liberté, 576 hommes et 633 femmes ont été emprisonnés ; 421 hommes et 101 femmes ont payé l'amende, 21 hommes et 11 femmes ont donné un cautionnement pour garder la paix, 19 hommes et 2 femmes ont donné un cautionnement avant leur procès, 55 hommes et 14 femmes ont été emprisonnés pour subir leur procès, 45 hommes et 12 femmes ont été sommairement emprisonnés pour larcin, et 1 homme et 1 femme ont été envoyés à l'asile des aliénés.

Voici l'âge en moyenne de délinquants : De 10 à 15 ans..... 67 22 » 15 à 20 »..... 223 34 » 20 à 30 »..... 780 501 » 30 à 40 »..... 473 379 » 40 à 50 »..... 354 138 » 50 à 60 »..... 166 79 » 60 à 70 »..... 58 29

2132 1185

Voici maintenant l'origine des délinquants : Irlande..... 850 967 Angleterre..... 183 19 Écosse..... 62 5 Canadiens anglais..... 244 32 Canadiens français..... 742 151 États-Unis..... 12 1 Étrangers..... 39 10

2132 1185

Sur le nombre total, 1069 hommes et 298 femmes savaient lire et écrire. Il n'est pas non plus sans intérêt de connaître le nombre de fois que les mêmes délinquants ont été emprisonnés durant l'année. On le verra par le tableau suivant :

Hommes, Femmes. 119 36 ont été en prison 2 fois 35 34 » » » 3 fois 23 24 » » » 4 fois 8 21 » » » 5 fois 4 12 » » » 6 fois 2 6 » » » 7 fois 1 4 » » » 8 fois 1 2 » » » 9 fois 1 2 » » » 10 fois 3 3 » » » 11 fois 2 3 » » » 12 fois 1 3 » » » 13 fois 1 1 » » » 14 fois 1 1 » » » 15 fois 1 1 » » » 16 fois 1 1 » » » 17 fois 1 1 » » » 18 fois 1 1 » » » 19 fois 1 1 » » » 20 fois 1 1 » » » 21 fois 1 1 » » » 22 fois 1 1 » » » 23 fois 1 1 » » » 24 fois 1 1 » » » 25 fois 1 1 » » » 26 fois 1 1 » » » 27 fois 1 1 » » » 28 fois 1 1 » » » 29 fois 1 1 » » » 30 fois 1 1 » » » 31 fois 1 1 » » » 32 fois 1 1 » » » 33 fois 1 1 » » » 34 fois 1 1 » » » 35 fois 1 1 » » » 36 fois 1 1 » » » 37 fois 1 1 » » » 38 fois 1 1 » » » 39 fois 1 1 » » » 40 fois 1 1 » » » 41 fois 1 1 » » » 42 fois 1 1 » » » 43 fois 1 1 » » » 44 fois 1 1 » » » 45 fois 1 1 » » » 46 fois 1 1 » » » 47 fois 1 1 » » » 48 fois 1 1 » » » 49 fois 1 1 » » » 50 fois 1 1 » » » 51 fois 1 1 » » » 52 fois 1 1 » » » 53 fois 1 1 » » » 54 fois 1 1 » » » 55 fois 1 1 » » » 56 fois 1 1 » » » 57 fois 1 1 » » » 58 fois 1 1 » » » 59 fois 1 1 » » » 60 fois 1 1 » » » 61 fois 1 1 » » » 62 fois 1 1 » » » 63 fois 1 1 » » » 64 fois 1 1 » » » 65 fois 1 1 » » » 66 fois 1 1 » » » 67 fois 1 1 » » » 68 fois 1 1 » » » 69 fois 1 1 » » » 70 fois 1 1 » » » 71 fois 1 1 » » » 72 fois 1 1 » » » 73 fois 1 1 » » » 74 fois 1 1 » » » 75 fois 1 1 » » » 76 fois 1 1 » » » 77 fois 1 1 » » » 78 fois 1 1 » » » 79 fois 1 1 » » » 80 fois 1 1 » » » 81 fois 1 1 » » » 82 fois 1 1 » » » 83 fois 1 1 » » » 84 fois 1 1 » » » 85 fois 1 1 » » » 86 fois 1 1 » » » 87 fois 1 1 » » » 88 fois 1 1 » » » 89 fois 1 1 » » » 90 fois 1 1 » » » 91 fois 1 1 » » » 92 fois 1 1 » » » 93 fois 1 1 » » » 94 fois 1 1 » » » 95 fois 1 1 » » » 96 fois 1 1 » » » 97 fois 1 1 » » » 98 fois 1 1 » » » 99 fois 1 1 » » » 100 fois 1 1 » » » 101 fois 1 1 » » » 102 fois 1 1 » » » 103 fois 1 1 » » » 104 fois 1 1 » » » 105 fois 1 1 » » » 106 fois 1 1 » » » 107 fois 1 1 » » » 108 fois 1 1 » » » 109 fois 1 1 » » » 110 fois 1 1 » » » 111 fois 1 1 » » » 112 fois 1 1 » » » 113 fois 1 1 » » » 114 fois 1 1 » » » 115 fois 1 1 » » » 116 fois 1 1 » » » 117 fois 1 1 » » » 118 fois 1 1 » » » 119 fois 1 1 » » » 120 fois 1 1 » » » 121 fois 1 1 » » » 122 fois 1 1 » » » 123 fois 1 1 » » » 124 fois 1 1 » » » 125 fois 1 1 » » » 126 fois 1 1 » » » 127 fois 1 1 » » » 128 fois 1 1 » » » 129 fois 1 1 » » » 130 fois 1 1 » » » 131 fois 1 1 » » » 132 fois 1 1 » » » 133 fois 1 1 » » » 134 fois 1 1 » » » 135 fois 1 1 » » » 136 fois 1 1 » » » 137 fois 1 1 » » » 138 fois 1 1 » » » 139 fois 1 1 » » » 140 fois 1 1 » » » 141 fois 1 1 » » » 142 fois 1 1 » » » 143 fois 1 1 » » » 144 fois 1 1 » » » 145 fois 1 1 » » » 146 fois 1 1 » » » 147 fois 1 1 » » » 148 fois 1 1 » » » 149 fois 1 1 » » » 150 fois 1 1 » » » 151 fois 1 1 » » » 152 fois 1 1 » » » 153 fois 1 1 » » » 154 fois 1 1 » » » 155 fois 1 1 » » » 156 fois 1 1 » » » 157 fois 1 1 » » » 158 fois 1 1 » » » 159 fois 1 1 » » » 160 fois 1 1 » » » 161 fois 1 1 » » » 162 fois 1 1 » » » 163 fois 1 1 » » » 164 fois 1 1 » » » 165 fois 1 1 » » » 166 fois 1 1 » » » 167 fois 1 1 » » » 168 fois 1 1 » » » 169 fois 1 1 » » » 170 fois 1 1 » » » 171 fois 1 1 » » » 172 fois 1 1 » » » 173 fois 1 1 » » » 174 fois 1 1 » » » 175 fois 1 1 » » » 176 fois 1 1 » » » 177 fois 1 1 » » » 178 fois 1 1 » » » 179 fois 1 1 » » » 180 fois 1 1 » » » 181 fois 1 1 » » » 182 fois 1 1 » » » 183 fois 1 1 » » » 184 fois 1 1 » » » 185 fois 1 1 » » » 186 fois 1 1 » » » 187 fois 1 1 » » » 188 fois 1 1 » » » 189 fois 1 1 » » » 190 fois 1 1 » » » 191 fois 1 1 » » » 192 fois 1 1 » » » 193 fois 1 1 » » » 194 fois 1 1 » » » 195 fois 1 1 » » » 196 fois 1 1 » » » 197 fois 1 1 » » » 198 fois 1 1 » » » 199 fois 1 1 » » » 200 fois 1 1 » » » 201 fois 1 1 » » » 202 fois 1 1 » » » 203 fois 1 1 » » » 204 fois 1 1 » » » 205 fois 1 1 » » » 206 fois 1 1 » » » 207 fois 1 1 » » » 208 fois 1 1 » » » 209 fois 1 1 » » » 210 fois 1 1 » » » 211 fois 1 1 » » » 212 fois 1 1 » » » 213 fois 1 1 » » » 214 fois 1 1 » » » 215 fois 1 1 » » » 216 fois 1 1 » » » 217 fois 1 1 » » » 218 fois 1 1 » » » 219 fois 1 1 » » » 220 fois 1 1 » » » 221 fois 1 1 » » » 222 fois 1 1 » » » 223 fois 1 1 » » » 224 fois 1 1 » » » 225 fois 1 1 » » » 226 fois 1 1 » » » 227 fois 1 1 » » » 228 fois 1 1 » » » 229 fois 1 1 » » » 230 fois 1 1 » » » 231 fois 1 1 » » » 232 fois 1 1 » » » 233 fois 1 1 » » » 234 fois 1 1 » » » 235 fois 1 1 » » » 236 fois 1 1 » » » 237 fois 1 1 » » » 238 fois 1 1 » » » 239 fois 1 1 » » » 240 fois 1 1 » » » 241 fois 1 1 » » » 242 fois 1 1 » » » 243 fois 1 1 » » » 244 fois 1 1 » » » 245 fois 1 1 » » » 246 fois 1 1 » » » 247 fois 1 1 » » » 248 fois 1 1 » » » 249 fois 1 1 » » » 250 fois 1 1 » » » 251 fois 1 1 » » » 252 fois 1 1 » » » 253 fois 1 1 » » » 254 fois 1 1 » » » 255 fois 1 1 » » » 256 fois 1 1 » » » 257 fois 1 1 » » » 258 fois 1 1 » » » 259 fois 1 1 » » » 260 fois 1 1 » » » 261 fois 1 1 » » » 262 fois 1 1 » » » 263 fois 1 1 » » » 264 fois 1 1 » » » 265 fois 1 1 » » » 266 fois 1 1 » » » 267 fois 1 1 » » » 268 fois 1 1 » » » 269 fois 1 1 » » » 270 fois 1 1 » » » 271 fois 1 1 » » » 272 fois 1 1 » » » 273 fois 1 1 » » » 274 fois 1 1 » » » 275 fois 1 1 » » » 276 fois 1 1 » » » 277 fois 1 1 » » » 278 fois 1 1 » » » 279 fois 1 1 » » » 280 fois 1 1 » » » 281 fois 1 1 » » » 282 fois 1 1 » » » 283 fois 1 1 » » » 284 fois 1 1 » » » 285 fois 1 1 » » » 286 fois 1 1 » » » 287 fois 1 1 » » » 288 fois 1 1 » » » 289 fois 1 1 » » » 290 fois 1 1 » » » 291 fois 1 1 » » » 292 fois 1 1 » » » 293 fois 1 1 » » » 294 fois 1 1 » » » 295 fois 1 1 » » » 296 fois 1 1 » » » 297 fois 1 1 » » » 298 fois 1 1 » » » 299 fois 1 1 » » » 300 fois 1 1 » » » 301 fois 1 1 » » » 302 fois 1 1 » » » 303 fois 1 1 » » » 304 fois 1 1 » » » 305 fois 1 1 » » » 306 fois 1 1 » » » 307 fois 1 1 » » » 308 fois 1 1 » » » 309 fois 1 1 » » » 310 fois 1 1 » » » 311 fois 1 1 » » » 312 fois 1 1 » » » 313 fois 1 1 » » » 314 fois 1 1 » » » 315 fois 1 1 » » » 316 fois 1 1 » » » 317 fois 1 1 » » » 318 fois 1 1 » » » 319 fois 1 1 » » » 320 fois 1 1 » » » 321 fois 1 1 » » » 322 fois 1 1 » » » 323 fois 1 1 » » » 324 fois 1 1 » » » 325 fois 1 1 » » » 326 fois 1 1 » » » 327 fois 1 1 » » » 328 fois 1 1 » » » 329 fois 1 1 » » » 330 fois 1 1 » » » 331 fois 1 1 » » » 332 fois 1 1 » » » 333 fois 1 1 » » » 334 fois 1 1 » » » 335 fois 1 1 » » » 336 fois 1 1 » » » 337 fois 1 1 » » » 338 fois 1 1 » » » 339 fois 1 1 » » » 340 fois 1 1 » » » 341 fois 1 1 » » » 342 fois 1 1 » » » 343 fois 1 1 » » » 344 fois 1 1 » » » 345 fois 1 1 » » » 346 fois 1 1 » » » 347 fois 1 1 » » » 348 fois 1 1 » » » 349 fois 1 1 » » » 350 fois 1 1 » » » 351 fois 1 1 » » » 352 fois 1 1 » » » 353 fois 1 1 » » » 354 fois 1 1 » » » 355 fois 1 1 » » » 356 fois 1 1 » » » 357 fois 1 1 » » » 358 fois 1 1 » » » 359 fois 1 1 » » » 360 fois 1 1 » » » 361 fois 1 1 » » » 362 fois 1 1 » » » 363 fois 1 1 » » » 364 fois 1 1 » » » 365 fois 1 1 » » » 366 fois 1 1 » » » 367 fois 1 1 » » » 368 fois 1 1 » » » 369 fois 1 1 » » » 370 fois 1 1 » » » 371 fois 1 1 » » » 372 fois 1 1 » » » 373 fois 1 1 » » » 374 fois 1 1 » » » 375 fois 1 1 » » » 376 fois 1 1 » » » 377 fois 1 1 » » » 378 fois 1 1 » » » 379 fois 1 1 » » » 380 fois 1 1 » » » 381 fois 1 1 » » » 382 fois 1 1 » » » 383 fois 1 1 » » » 384 fois 1 1 » » » 385 fois 1 1 » » » 386 fois 1 1 » » » 387 fois 1 1 » » » 388 fois 1 1 » » » 389 fois 1 1 » » » 390 fois 1 1 » » » 391 fois 1 1 » » » 392 fois 1 1 » » » 393 fois 1 1 » » » 394 fois 1 1 » » » 395 fois 1 1 » » » 396 fois 1 1 » » » 397 fois 1 1 » » » 398 fois 1 1 » » » 399 fois 1 1 » » » 400 fois 1 1 » » » 401 fois 1 1 » » » 402 fois 1 1 » » » 403 fois 1 1 » » » 404 fois 1 1 » » » 405 fois 1 1 » » » 406 fois 1 1 » » » 407 fois 1 1 » » » 408 fois 1 1 » » » 409 fois 1 1 » » » 410 fois 1 1 » » » 411 fois 1 1 » » » 412 fois 1 1 » » » 413 fois 1 1 » » » 414 fois 1 1 » » » 415 fois 1 1 » » » 416 fois 1 1 » » » 417 fois 1 1 » » » 418 fois 1 1 » » » 419 fois 1 1 » » » 420 fois 1 1 » » » 421 fois 1 1 » » » 422 fois 1 1 » » » 423 fois 1 1 » » » 424 fois 1 1 » » » 425 fois 1 1 » » » 426 fois 1 1 » » » 427 fois 1 1 » » » 428 fois 1 1 » » » 429 fois 1 1 » » » 430 fois 1 1 » » » 431 fois 1 1 » » » 432 fois 1 1 » » » 433 fois 1 1 » » » 434 fois 1 1 » » » 435 fois 1 1 » » » 436 fois 1 1 » » » 437 fois 1 1 » » » 438 fois 1 1 » » » 439 fois 1 1 » » » 440 fois 1 1 » » » 441 fois 1 1 » » » 442 fois 1 1 » » » 443

Affaires en Banqueroute.

Biens en faillite de Jacques Fuch, Marchand-Tailleur.

J'ai été nommé syndic en cette affaire, et les créanciers sont invités à se réunir...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES MOUNTAIN.

LES créanciers du failli sont invités de se réunir au bureau du sousigné, Chambres Victoria, LUNDI...

Biens en Faillite de O. A. Lamontagne.

J'ai été nommé syndic en cette affaire, et les créanciers sont invités à se réunir...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de W. D. WOOLSKY.

LES créanciers du failli sont invités de se réunir au bureau du sousigné, Chambres Victoria, rue Saint-Pierre...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de EDOUARD GINGRAS ET Cie.

LES créanciers des faillis sont invités d'assister à une réunion, à mon bureau, n. 20, rue Saint-Pierre...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de ANDREW FERBLES.

Le soussigné revoit, jusqu'à JEUDI, le 1er FÉVRIER prochain, des SOUMISSIONS pour l'achat de fonds de commerce...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de J. SEWELL.

LES MALLÉS pour le Royaume-Uni, pendant le mois de JANVIER, seront fermées à ce bureau...

Bureau de Poste de Québec, 1er janvier, 1865.

LES MALLÉS pour le Royaume-Uni, pendant le mois de JANVIER, seront fermées à ce bureau...

LES MALLÉS pour le Royaume-Uni, pendant le mois de JANVIER, seront fermées à ce bureau...

EAU DE PLANTAGENET. Le soussigné vient de recevoir directement des sources...

MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ.

PRÉSENTS DE NOËL, Leger et Rinfret.

UN lot très considérable de Patrons de Robes, comprenant: Winney de toutes les couleurs, Popelines, Flanelles, Colours, Barabéas, etc.

Boîtes de fantaisie, avec Mouchoirs, Albums, Ceintures de gilet en cuir, tout marqué à des prix réduits...

Une grande variété de nouveautés en fait d'Écharpes, Chapeaux, Anneaux, Cols pour soirées, Cols dit Tom Thumb, Gants blancs de chevreau pour soirées, etc.

Couvertures de laine et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

NOUVELLES MARCHANDISES. ÉTOFFES A ROBES, Étoffes à Jupons, Étoffes en satin, en velours et en feutre, pour Robes.

Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Étoiles et Épingles pour cheveux, etc.

UN lot de chemises et Flanelles, Chemises en toile unies et de gout et Chemises de Flanelles faites à la maison, et une grande variété de vêtements de dessous en laine d'agneau d'Écosse.

Soie glorieuse de fantaisie, Soie de couleur, à 20 p. 100 au-dessous de leur valeur, chez LÉGER et RINFRET.

BON PLACEMENT.

LA Fabrique de Saint-Sylvestre, ducs de Québec, désire emprunter une somme de \$1000 à \$1500 d'argent, ou plusieurs personnes à un taux modéré...

EMPOIS DU CANADA

W. T. BENSON & CIE. Qui a été couronné à l'Exposition Intercoloniale de Londres, en 1862, et qui a été supérieur à tous les empois importés en ce pays.

Manufacture: Edwardsburg, H. C. Bureau: 35 et 37, rue St-Pierre, Montréal. 29 nov. 1865. 1965-9m p.

Préparation de Mais

W. T. BENSON & CIE. CANADA. Pour les pouidings, flans, blanc-mange et pour la nourriture des enfants, etc.

CETTE préparation a été couronnée à l'Exposition Intercoloniale qui a eu lieu à Londres en 1862, et est la meilleure qui existe au monde.

Manufacture: Edwardsburg, H. C. Bureau: 35 et 37, rue St-Pierre, Montréal. 29 nov. 1865. 1965-9m p.

Valises, Portemanteaux.

GRANDES Valises en cuir pour dames, Valises de voyage en cuir, Sacs de voyage en cuir, en tapis, etc.

En vente chez A. HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, sept. 1865. 1571

BAS PAR-DESSUS

ENFANTS, JEUNES FILLES, HOMMES et FEMMES, Chez LAIRD et TELFER.

TWEEDS! TWEEDS! TWEEDS Canadiens, Tweeds de Halifax, Tweeds Écossais, Tweeds Anglais, Tweeds du Pays.

A 2e par verge et au-dessus. TOUT LAINE. Stoffe épaisse et chaude pour les habillements d'hiver. Chez LAIRD et TELFER.

En vente. UN LOT DE GREVE sur le fleuve Saint-Laurent, contenant onze mille pieds, entre les rues Arthur et Lendhall, et joignant la propriété des Commissaires du Havre.

La propriété est libre de toutes rentes, charges ou hypothèques quelconques. Termes de paiement faciles. S. I. GLACKEMEYER, N. P. 25 sept. 1865. 1563

A VENDRE.

UN superbe LOPIN DE TERRE d'environ trois arpents en superficie, situé dans le plus beau port de la paroisse de Saint-Jean, sur l'Orléans, à deux arpents du quai, et à proximité de l'Église et de l'école académique du lieu, et traversé par un joli cours d'eau.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI. EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public.

Le soussigné offre à vendre Sa Propriété à Charlesbourg. Prix modéré, termes faciles et titre parfaitement sûr.

On peut le visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., le plus tôt, le mieux, vu que le soussigné est sur le point de déménager à son autre terre. ED. GLACKEMEYER. 4 avril 1865. 473-joo

Chantier de construction à louer.

Le CHANTIER est devant occupé par feu JONAS MERR, à l'écuyer. S'adresser à S. I. GLACKEMEYER, Notaire. 22 fév. 1865. 267-joo

G. A. HIANVBU-LAFRANCE, Sirop de Baume du Canada.

Relieur et Régleur, N° 20, RUE SAINT-NICOLAS, PALAIS.



INFORME ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un atelier de reliure et régler au n. 20, rue Saint-Nicolas, Palais, où il s'occupe, par son atelier, de remplir les ordres qui lui sont confiés, mériter la confiance et le patronage du public, ayant été contre-maître pendant 17 ans à l'établissement de l'imprimeur de la Reine.

VENTE DEFINITIVE. MAISON

Les soussignés ayant décidé de changer, au 1er MARS PROCHAIN, leur système de commerce, vendront à des sacrifices considérables et variés de

Marchandises Seches, CÔTÉ ET CAPELLIER,

que les acheteurs ont déjà eu l'avantage d'apprécier. VENEZ ET VOYEZ!

37-41 rue la Couronne 1865. 1943

VENTE SANS RESERVE MAGASIN DE DRAPS

TENU PAR P. COUTURE et Cie.

37-41 rue la Couronne 1865. 1943

L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE

N° 77, rue St. Joseph, St. Roch.

LES soussignés, voyant la mauvaise apparence du commerce pour l'hiver prochain, ont décidé de fermer à cette époque un de leurs établissements. En conséquence de cette fermeture, ils vendront d'ici à ce temps, à des

Prix réduits et sans aucune réserve

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Qu'ils ont en main, déjà si bien connu par les bas prix et qu'ils sont forcés de sacrifier d'avance afin de pouvoir réunir le tout le plus tôt possible dans un seul établissement.

Acheteurs, venez visiter et vous verrez le bon marché du superbe assortiment de

HARDÉS FAITES

RÉDUITES A TRÈS BAS PRIX, A l'Enseigne du Pavillon Rouge, rue Saint-Joseph.

NOTA.—Ces qui restera de marchandises au magasin rue Saint-Joseph, sera définitivement vendu par encan. 23 oct. 1865. 1750

MARCHANDISES D'AUTOMNE PRIX EXTREMEMENT REDUITS

F. X. LEPAGE.

Le soussigné annonce à ses pratiques et au public en général qu'il est prêt à vendre, à des prix extrêmement bas, tout son immense assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, consistant en:

Draps, Casimires, Tweeds, Mérinos, Coubours, Étoffes à Robes et à Jupons, Flanelles blanches et de couleurs, Un grand lot de Tweed épais et tout laine depuis 2s. 3d

Toile fine, Toile à draps, Coton jaune, Shirting, Indiennes, etc., etc., etc.

30 août 1865. 1418-12m No. 34, rue de la Couronne, Saint-Roch.

Leçons de Français, de Latin, de Grec, de Mathématiques et de Philosophie à domicile.

Si quelque désire prendre à domicile des leçons particulières de Français, de Latin, de Grec, de Mathématiques ou de Philosophie, il n'a qu'à donner avis au bureau de ce journal.

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS.

Par Lettres Patentes Royales, sous la sanction du Gouvernement de Sa Majesté, et des Chefs de la Faculté de France.

THERAPIE, ou LE REMÈDE DES REMÈDES.—Ce médicament efficace et si populaire employé par des centaines dans les hôpitaux, combine tout ce qu'un peut désirer en fait de médecine du genre et surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici. N'étant ni le goût, ni l'odeur, ni l'apparence d'un médicament, on peut l'emporter partout sans exciter aucun soupçon. Chaque paquet contient des instructions complètes pour chaque cas.

THERAPIE No. 1, en trois jours seulement guérit toute la maladie, et ne laisse aucune trace de son passage; les malades ne sentent aucune douleur, les douleurs sont nulles. Dans la dysenterie, les hémorrhoides, l'irritation des intestins, le rhume, les bronchites, l'asthme, on le trouve merveilleusement efficace, produit un soulagement prompt, dans des cas où d'autres remèdes ont échoué.

THERAPIE No. 2, pour les maladies des os, le mal de gorge, l'impureté du sang les boutons, pustules et toutes maladies pour lesquelles on emploie le mercure qui produit la destruction des dents et ruine la santé. Avec cette médecine tout vestige de la maladie disparaît rapidement.

THERAPIE No. 3, pour toutes les maladies provenant d'un climat malsain, etc., etc., etc. Elle possède un pouvoir surprenant pour rétablir les forces et le vigueur. On peut obtenir le Therapion pour 11s, et 33s par paquet chez tous les vendeurs de médicaments, ou 2s le paquet pour l'exportation; et 21s les paquets pour les cas les plus invétérés, et l'on peut épargner beaucoup en achetant en gros. L'acheteur doit désigner lequel des trois numéros il désire.

Les Honn. Commissaires de Sa Majesté ont gracieusement permis de mettre le sceau du gouvernement à chaque paquet qui renferme le Therapion; ce qui prévient le public contre les imitations frauduleuses, et assure aux propriétaires le meilleur et l'approvisionnement dans tous les domaines de l'Angleterre.

AGENTS POUR L'ANGLÈTERRE, Thomas et Cie, 7, rue Upper St. Martin; Barclay et Cie, rue Farringdon; Edward et Cie, Newbury et Filis, St. Paul's Churchyard; et on peut l'obtenir chez tous les vendeurs de médicaments dans le monde connu ou en cas de difficulté renfermant une traite ou ordre pour £ s. ou \$ s. selon la nature du cas, payable à Londres à M. Thomas et Cie. Un grand paquet sera envoyé au retour de la maille, garantissant contre tout accident.

Le Conseil Médical, par Walter De Roos, M. D., pour le genre de maladies sur lesquelles il traite, est incontestablement le meilleur remède pratique que l'humanité ait vu. L'auteur est un homme d'expérience. "North of England Telegraph," 22 juin 1861.

"La guérison est certaine dans tous les cas curables et la vérité peu de cas sont réputés incurables."—Med. Review.

"Il est calculé pour opérer une révolution complète dans le traitement de ces maladies."—Medical Gazette.

Grâce à sa longue pratique, le propriétaire a eu des succès extraordinaires à obtenir des succès qui ont marqué sa vie. Le Dr. De Roos peut se vanter d'avoir guéri un nombre de patients qu'il a rappelés à la santé et au bonheur; et à tous ceux qui ont traité avec lui il offre toutes les assurances possibles d'une guérison prompte.

Les résidents étrangers peuvent être traités avec succès par correspondance en faisant connaître les détails de leur maladie, avec un flacon de laque ou un traité sur un morceau de Londres, pour £ s. ou \$ s., ainsi qu'un paquet de médicaments capables de guérir sa maladie puisse leur être envoyé par la prochaine maille, évitant ainsi la perte inutile d'un temps précieux qui peut être employé utilement dans l'intérêt du patient.

LES GOUTTES VITALES, GUTTÆ VITÆ, protégées par la Faculté Médicale d'Angleterre, les succès de ce remède ont été constatés dans un grand nombre de cas, prouvant leur supériorité sur tous les autres remèdes pour la langueur, la lassitude, la faiblesse, l'irritabilité, la colère, l'excitation, le dégoût, l'insappétit pour l'usage de la nourriture, la digestion, douleurs dans la tête, palpitation du cœur, bruissement dans la tête, impuissance, etc. Cette médecine donne de la vitalité à tout le système, donne de l'énergie aux nerfs communiés et supprime tout état de titubation. Pour les éruptions sur la peau, le mal de gorge son efficacité est surprenante, et il n'y a qu'à l'éprouver pour l'apprecier.

Comme ces maladies deviennent chroniques si elles sont négligées, les patients font bien de ne pas perdre leur temps à faire usage de remèdes inefficaces, et de demander la guérison à un remède basé sur des principes scientifiques qui ne peuvent faillir, et qui peut être laissé sans tout danger. Prix: 11s la bouteille et quatre fois cette quantité pour 33s. Les paquets de £ s. contiennent 12 quantités de 11s, faisant ainsi une économie de £ 12s seront envoyés de Bedford Place, n. 25, seulement, sur réception du montant par traite sur un magasin de Londres u autrement.

LES PILULES RENALES COMPOSÉES DU DR. DE ROOS sont un remède des plus sûrs et des plus prompts pour les maladies mentionnées plus haut, et les maladies des organes urinaires en général qui font souffrir horriblement et qui